



Installations de ventilation / Monoblocs

Etat de la technique

Dans les installations de ventilation ou de climatisation, les différents composants servant au traitement de l'air tels que les filtres, la récupération de chaleur, les ventilateurs, les aérothermes, etc., sont la plupart du temps regroupés dans une unité centrale. Dans les grosses installations, cette unité centrale est appelée monobloc; dans les petites installations de ventilation, on parle d'appareils de ventilation compacts.

En guise de protection acoustique, l'intérieur des monoblocs peut avoir été équipé d'un panneau d'isolation ou d'un revêtement isolant. Dans les anciennes installations, des matériaux contenant de l'amiante (notamment sous le nom de marque « Promasbest ») ou **panneaux légers contenant de l'amiante**) peuvent avoir été utilisés.

Lorsque l'isolation est en **laine de verre/roche**, on peut partir du principe qu'elle ne contient PAS d'amiante. Cependant, la colle de ces matériaux d'isolation peut contenir de l'amiante.

En plus de l'isolation dans les monoblocs, les installations et conduites de ventilation peuvent également contenir d'autre matériaux amiantés comme des **tissus** amiantés (tissu amianté des compensateurs de dilatation ou manchettes), des étanchéités amiantées (souvent **bitumineuses** ou sous forme de masse blanche plastifiée ou étanchéités similaires au **mastic de fenêtre**), des **joints d'étanchéité**, des **panneaux légers** ou des **clapets coupe-feu**. Par ailleurs, de l'**amiante floqué** a été utilisé dans certains systèmes de ventilation, notamment pour des raisons acoustiques (p. ex. dans les cabines d'interprètes, les studios des radios, les salles de concert, etc.).

De plus, les installations et conduites de ventilation peuvent également contenir des interrupteurs contenant du mercure.

RISQUE POUR LA SANTÉ

Senza lavorazione

Type de matériau (degré d'agglomération): généralement faiblement aggloméré.

Étant donné que les revêtements, tissus ou les habillages intérieurs (panneaux) se trouvent directement dans le système de ventilation, il peut y avoir un risque élevé même dans le cadre d'une utilisation normale (notamment en cas d'isolation endommagée). Par conséquent, les installations de ventilation contenant de l'amiante en contact avec la circulation d'air doivent être assainies de toute urgence (degré d'urgence 1).

Con lavorazione

Danger important (zone rouge).

DIAGNOSTIQUE

Les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante dans ou à proximité des installations de ventilation, doivent être prélevés ou considérés par un spécialiste comme amiantés par défaut.

Attention: avant d'ouvrir une installation, il faut s'assurer qu'elle a bien été mise hors service.

Campionamento

Un échantillon par matériau visuellement identique par type d'installation. En cas d'installations de construction similaires, le nombre d'échantillons peut être réduit.

Une alternative peut consister à demander au fabricant si un certain type d'appareil contient ou non de l'amiante. Cependant, un appareil peut être déclaré comme «ne contenant pas d'amiante» uniquement sur la base d'une confirmation écrite existante ou sur la base d'une analyse en laboratoire.

ASSAINISSEMENT/ENLÈVEMENT

L'assainissement doit être effectué par une entreprise de désamiantage reconnue par la Suva. Dans certains cas, il est possible qu'une installation ou certaines parties d'une installation soi(en)t démontée(s) sur place, emballée(s) puis remise(s) à une entreprise de désamiantage pour un démantèlement et une séparation des matériaux dans une zone confinée externe. Si cela n'est pas possible, un désamiantage en zone confinée sur site est nécessaire.

Smaltimento

Matériaux amiantés retirés

Code de déchets / Filière d'élimination / Conditionnement

- En fonction des matériaux amiantés trouvés

Autres indications

- Les installations de ventilation contenant de l'amiante ne peuvent en aucun cas être évacuées directement dans une filière de recyclage. Il faut préalablement les faire assainir par une entreprise de désamiantage agréée par la Suva pour séparer les différents matériaux (métaux, amiante, etc.)

Remarque générale

Lors de l'élimination, il faut également tenir compte des directives de la Suva. A cet égard, les anciennes fiches thématiques **33063** et **33064** ne correspondent plus à l'état de la technique et seront remplacées par une nouvelle fiche thématique de la Suva (état mars 2025 pas encore publiée), qui sera adaptée au contenu du rapport Polludoc sur l'élimination des déchets amiantés.

PHOTOS



Monobloc de la marque "Svenska" avec



Monobloc de la marque "Svenska" avec



Tissu amianté entre moteur de

amiante dans le plâtre.



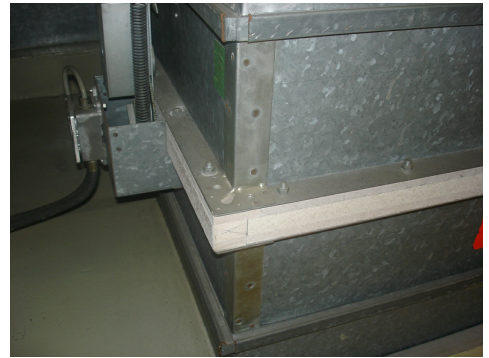
Etanchéité bitumineuse dans gaine de ventilation. Photo: C. Campoarmor, Arcadis Schweiz AG

amiante dans le plâtre.



Mousse amiantée comme joint d'étanchéité pour Monobloc, Geotest

ventilation et le socle.



Panneau léger entre les conduits de ventilation, Carbotech



Panneau léger entre les conduits de ventilation, sans source



Conduit de ventilation en amianteciment, Carbotech



Conduit de ventilation en amianteciment, se raccordant au conduit en plastique, Carbotech



Conduit de ventilation en amianteciment



Conduit de ventilation en amianteciment